

Didier Leschi " La France reste un grand pays d'immigration "



Pour le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, on ne peut reprocher à notre pays de ne pas être accueillant, mais il convient que la société favorise davantage l'intégration de ces populations nouvelles



La poussée migratoire qui touche l'Europe n'entraîne pas seulement des bouleversements politiques, que reflète l'arrivée progressive au pouvoir de partis populistes ou xénophobes, elle oblige l'ensemble des démocraties européennes à réfléchir sur notre identité collective et sur les problèmes nouveaux d'intégration.

Au-delà des 100 000 demandes d'asile enregistrées en France en 2017, et même avec une progression de la demande de 25 % depuis le début de l'année, la France demeure sur la longue durée un pays d'immigration légale, avec plus de 200 000 titres de séjour délivrés en moyenne ces vingt dernières années, ce qui fait qu'il n'y a jamais eu en France autant d'immigrés dans la population que maintenant – entre 9 % et 11 % en fonction des calculs.

Sur deux générations, la proportion de ceux qui ont un lien direct avec l'immigration représente ainsi près du quart de la population française. Aux Etats-Unis, cette part est de 26 %. Nous pouvons même ajouter que sur la longue durée, en raison des quotas en vigueur outre-Atlantique de 1921 à 1965, la France n'a pas à rougir de la comparaison avec ce pays puisque le stock des immigrés avait baissé drastiquement dans celui-ci. Il représentait 15 % de la population américaine au recensement de 1910, il n'en faisait plus que 5 % au recensement de 1970, avant de remonter rapidement grâce à l'abolition des quotas. Il se situait à 13 % au recensement de 2010. Entre 1955 et 1964, la France, grand pays d'immigration, recevait chaque année plus de migrants que les Etats-Unis (à population égale, bien sûr). Aujourd'hui comme sur la longue durée, on ne peut donc reprocher à la France de ne pas être un pays accueillant. Et même de ne pas avoir accompagné les

mutations que connaissent les phénomènes migratoires.

Ainsi, du fait du tarissement de l'immigration ibérique, la part de la migration venant du Maghreb et du reste de l'Afrique a fortement augmenté, passant de 20 % à près de 50 % dans les années 2000. Alors qu'au début des années 1980 un immigré sur deux venait d'Europe, aujourd'hui un sur deux vient d'Afrique – il en va de même globalement en matière de demande d'asile. Et si la part des Maghrébins reste stable, représentant 30 % de cette immigration, le fait notable est l'arrivée massive de Subsahariens issus en particulier des pays francophones. Non seulement les nationalités en tête de la migration légale demeurent les pays du Maghreb, mais dans le même temps la demande d'asile des originaires du -Maghreb comme ceux de l'Afrique francophone ne cesse d'augmenter, alors que les taux de protection de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour ces pays sont très faibles. Le fait est là, il y a quatre fois plus d'Africains de l'Ouest que de Syriens qui demandent l'asile en France.

Regard -compassionnel

C'est un peu pour ne pas appréhender comme il se doit ces réalités nouvelles des migrations que le mot " migrant " est maintenant utilisé comme un mot fourre-tout mélangeant sans cesse ceux qui fuient parce qu'ils sont en besoin de protection avec ceux qui viennent parce qu'ils ont un droit au séjour et ceux qui espèrent quitter la misère, au risque de demeurer longtemps clandestins. Le vocable " migrant " a ainsi fait disparaître le " travailleur immigré ", terme qui situait les personnes dans un espace social laïque et indiquait une place positive dans l'utilité collective – et non le seul regard -compassionnel, parfois même condescendant, qui semble s'accompagner chez nos concitoyens d'une cécité -devant les problèmes nouveaux -d'intégration qui se posent à nous.

Il en va ainsi de la répartition géographique des nouveaux arrivants. Un phénomène de concentration s'accroît. Les immigrés sont plus visibles dans l'habitat urbain populaire que dans les quartiers bourgeois. Une ville comme Paris illustre parfaitement le phénomène. Le pourcentage d'immigrés dans la population globale représentait 30 % au début des années 1980, il n'est plus que de 20 % aujourd'hui. L'apparition ponctuelle de campements dans la capitale cache le phénomène de longue durée : le prix du foncier éloigne les pauvres, comme les demandeurs d'asile, qui sont relégués aux portes de Paris ou en régions.

Une citoyenneté sociale

Cependant, la démographie quantitative n'explique pas tous les problèmes. L'intégration résulte du processus de socialisation au fil des ans. Mais le temps à lui seul ne suffit pas. Pour qu'il opère positivement, l'expérience du passé montre que d'autres éléments sont nécessaires, dont aujourd'hui l'absence ou l'affaiblissement ralentissent le processus d'intégration ou même peuvent y faire obstacle.

S'il demeure encourageant que les populations françaises, allemandes, d'Europe du Nord ou du Sud – comme -Valence vient d'en faire la démonstration – sont dans leurs profondeurs accueillantes, on ne peut ignorer l'expression des craintes qui traversent l'Europe. Elles ont pour fondement la peur que les nouvelles vagues de migrants ne remettent en cause notre mode de vie, et surtout nos acquis, fruits de longues batailles politiques et sociales, telles par exemple, en France, la laïcité ou la lutte pour des rapports égaux entre hommes et femmes. De même, le fait qu'aucune politique publique ne puisse prendre en charge la difficulté pour des jeunes hommes, qui représente la grande majorité des demandeurs d'asile, d'accéder à une sexualité accentue les craintes, qu'elles soient fondées ou irrationnelles.

Dans ce contexte, le renforcement de l'apprentissage de la langue comme porte d'entrée à notre culture et les missions confiées à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) en matière d'accompagnement vers la formation et l'emploi, décidées par le comité interministériel à l'intégration, sont une bonne chose. Ils vont permettre d'améliorer les premiers pas des nouveaux arrivants, en particulier des réfugiés. Mais cela ne peut remplacer ce qui avait favorisé l'accueil des migrations passées à travers la socialisation dans les entreprises, comme dans les zones d'habitat populaire : l'existence d'une culture ouvrière, laïque, politique, qui aidait à partager des valeurs communes et faisait que les immigrés accédaient à une citoyenneté sociale à défaut d'une citoyenneté politique. Ce renouveau ne dépend pas de l'Etat.

◀ article précédent

Au Pakistan, un pardon au goût de...

article suivant ▶

L'Europe apeurée se construit...